

GROUPE 28 INSECTICIDE

contenant

Insecticide HARVANTA® 50SL

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: Cyclaniliprole 50 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

NO D'HOMOLOGATION : 32889 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 500 ml – 200 L

ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road,
Suite A
Concord, Ohio 44077 USA
1-877-706-4640

MISE EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS ingérer. Nocif en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter le contact prolongé avec la peau. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau chaude et du savon après avoir manipulé ou utilisé le produit. Retirer les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les porter à nouveau.

Porter une chemise à manche longue, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine ou un cockpit fermé.

Ne pas retourner dans la zone traitée ni permettre aux travailleurs d'y retourner au cours du délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers les zones d'activité humaine telles des résidences, des chalets, des écoles et des zones récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, lire et observer toutes les indications de l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus rigoureuses indiquées sur les étiquettes des deux produits pour mélanger, charger et appliquer.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'urgence : Composer le 1-888-484-7546.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (pouvant comprendre les insectes prédateurs et parasites, les araignées et les acariens). Minimiser la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les arthropodes dans les habitats à proximité du lieu d'application, tels les haies et les boisés.

Toxique pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées à la pulvérisation directe, à la dérive de pulvérisation et aux résidus déposés sur les feuilles, le pollen et le nectar dans les cultures et les mauvaises herbes en fleurs. Minimiser la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats à proximité du site de traitement. Éviter d'appliquer lorsque des abeilles butinent dans la zone de traitement dans la couverture végétale contenant des mauvaises herbes en fleur. Pour réduire davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada (www.santecanada.gc.ca/polliniseurs). Suivre le mode d'emploi propre à chaque culture pour connaître la période d'application.

Pour les applications sur les cultures cultures à forte exposition aux polliniseurs (fruits à pépins, fruits à noyau et plantes ornementales, à l'exception des conifères à feuilles persistantes et des graminées ornementales) :

NE PAS APPLIQUER PENDANT LA PÉRIODE DE FLORAISON DE LA CULTURE.

Pour les applications sur les cucurbitacées :

Éviter d'appliquer pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications seulement EN SOIREE APRÈS QUE LES PETALES DE FLEURS SOIENT FERMÉS.

Pour les applications sur toutes les autres cultures :

Éviter d'appliquer pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas. Lorsqu'on utilise les abeilles domestiques pour les services de pollinisation, NE PAS appliquer pendant la période de floraison des cultures.

Utilisation dans les serres: Toxique pour les abeilles et les autres arthropodes bénéfiques (qui peuvent comprendre les insectes prédateurs et parasites, les araignées et les acariens). Peut nuire aux abeilles et autres arthropodes bénéfiques, y compris ceux utilisés dans la production en serre. Éviter l'application lorsque les abeilles ou d'autres arthropodes bénéfiques se trouvent dans la zone de traitement.

Le cyclaniliprole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation

de tout produit contenant du cyclaniliprole dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande végétale filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Utilisation en serre : Toxique pour les abeilles et les autres arthropodes utiles (pouvant inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Peut nuire aux abeilles et aux autres arthropodes utiles, y compris ceux utilisés dans la production en serre. Éviter d'appliquer le produit lorsque des abeilles ou d'autres arthropodes utiles se trouvent dans la zone de traitement.

NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement provenant des serres et contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres étendues d'eau.

ENTREPOSAGE:

Conserver ce produit loin de la nourriture ou des aliments pour animaux. Garder le produit dans son contenant d'origine pendant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré.

ÉLIMINATION

NE PAS réutiliser ce contenant à quelque fin que ce soit. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé dans un lieu de collecte des contenants. Communiquer avec votre distributeur ou fournisseur local ou avec la municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'amener le contenant au site de collecte :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou sous pression. Ajouter les rinçages au mélange de pulvérisation dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé impropre à une utilisation ultérieure.

S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, jeter le contenant conformément aux exigences provinciales et territoriales.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non désirés et inutilisés,

communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial ou territorial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, l'insecticide HARVANTA 50SL contient un insecticide appartenant au groupe 28. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide HARVANTA 50SL et à d'autres insecticides du groupe 28. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru.

Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'apparition de la résistance aux insecticides, il convient de suivre ces consignes à moins que les parties de cette étiquette consacrées au mode d'emploi spécifique ne donnent d'autres directives :

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 avec ceux appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes organismes nuisibles dans un champ.
- Éviter d'utiliser l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois par génération du ravageur à la même espèce d'insecte sur une culture.
- Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois consécutives dans une période de 30 jours à la même espèce d'insecte sur une culture.
- L'application sur la prochaine génération d'insectes nuisibles devrait être faite avec un produit avec un mode d'action différent (n'appartenant pas au groupe 28).
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée. Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTEGREE

L'insecticide HARVANTA 50SL est un insecticide pour la suppression des insectes nuisibles étiquetés. Inspecter les populations d'insectes bénéfiques et les populations d'insectes nuisibles et décider du traitement en fonction des seuils économiques déterminés localement. L'utilisation de l'insecticide HARVANTA 50SL est recommandée dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée, lequel pourrait comprendre l'utilisation de variétés de cultures résistantes aux insectes nuisibles, les pratiques culturales, la rotation des cultures, les biopesticides, les systèmes de dépistage et de prévision des insectes nuisibles destinés à prévenir les dégâts économiques occasionnés. Consulter les autorités agricoles locales pour connaître les autres stratégies de lutte intégrée mises en place dans votre région.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser dans les serres à moins d'indication contraire dans le Mode d'emploi.

RESTRICTIONS RELATIVES À LA ROTATION DES CULTURES

Les cultures indiquées sur cette étiquette peuvent être plantées immédiatement après le dernier traitement. Ne pas planter d'autres cultures qui ne sont pas homologuées pour ce produit dans un délai de 30 jours après la dernière application.

MODE D'EMPLOI

Appliquer lorsque les populations d'organismes nuisibles n'atteignent un seuil de nuisibilité économique. Une couverture complète et uniforme est nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats.

Les doses d'emploi figurant sur cette étiquette indiquent le nombre de litres de l'insecticide HARVANTA 50SL par hectare, à moins d'indication contraire. Utiliser la plus forte dose spécifiée dans le cas de pression élevée des ravageurs.

L'insecticide HARVANTA 50SL peut être appliqué par chimigation. **NE PAS** appliquer à l'aide d'un brumisateur portatif ou d'un équipement de nébulisation portatif.

Pour protéger les insectes polliniseurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section **PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS permettre que les rejets, effluents ou eaux de ruissellement provenant de serres contenant ce produit entrent dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres eaux.

Consignes relatives au mélange et au chargement

REMARQUE : Inverser délicatement le contenant plusieurs fois pour assurer l'homogénéité du produit avant de l'ajouter dans la cuve du pulvérisateur.

Il convient d'ajouter lentement la quantité requise d'insecticide HARVANTA 50SL dans la cuve du pulvérisateur pendant le remplissage. Dans le cas de solutions concentrées, pré-mélanger la quantité requise d'insecticide HARVANTA 50SL dans un contenant propre et l'ajouter dans la cuve du pulvérisateur pendant son remplissage. Laisser l'agitateur en marche pendant le remplissage de la cuve et pendant les opérations de pulvérisation. NE PAS laisser le mélange de pulvérisation reposer toute la nuit ou pendant une période prolongée. Ne préparer que la quantité requise pour une application immédiate. L'équipement de pulvérisation doit être bien nettoyé immédiatement après l'application du produit.

VOLUME DE PULVÉRISATION

Appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume à utiliser dépendra de la culture et de l'importance de croissance des plantes. Pour une application terrestre, le volume variera généralement de 200 à 1000 litres par hectare, à moins d'indication contraire. Pour une application par voie aérienne, appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL dans au moins 50 litres par hectare.

Compatibilité avec les produits mélangés en cuve

Ce produit peut être mélangé en réservoir avec un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent également le mélange en réservoir, à condition que les deux étiquettes, y compris les indications d'utilisation, les précautions, les restrictions, les précautions environnementales et les zones tampons de pulvérisation, soient respectées pour chaque produit. Dans les cas où ces exigences diffèrent entre les étiquettes des partenaires de mélange des réservoirs, l'étiquette la plus restrictive doit être suivie. Ne pas mélanger les produits contenant le même ingrédient actif en réservoir, à moins qu'il ne soit mentionné expressément sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits antiparasitaires mélangés en réservoir peuvent entraîner une réduction de l'efficacité des pesticides ou une augmentation des blessures aux cultures hôtes. L'utilisateur doit communiquer avec ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640 pour obtenir des renseignements avant d'appliquer un mélange de réservoirs qui n'est pas recommandé expressément sur cette étiquette.

Lire et suivre toutes les recommandations du fabricant sur l'étiquette du produit d'accompagnement du mélange de réservoir. Il incombe à l'opérateur de s'assurer que le produit d'association peut être utilisé sur la culture visée. Toute combinaison de produits doit faire l'objet d'essais relatifs à la sécurité sur une petite partie de la culture afin de s'assurer qu'aucune réaction

phytotoxique ne survienne. En outre, il convient d'évaluer la compatibilité physique de l'insecticide HARVANTA 50SL avec les produits associés au mélange en cuve avant son utilisation. Effectuer un essai de flocculation avec les pesticides mélangés dans la cuve avant de préparer de grands volumes. Suivre la procédure suivante : 1) verser les proportions recommandées des produits dans un récipient convenable contenant de l'eau, 2) mélanger vigoureusement et 3) laisser reposer pendant 5 minutes. Si la combinaison reste mélangée ou peut être facilement mélangée à nouveau, elle est jugée physiquement compatible. Toute incompatibilité physique dans l'essai de flocculation indique que l'insecticide HARVANTA 50SL ne doit pas être utilisé dans le mélange en cuve.

Ne pas utiliser d'engrais liquide comme support de pulvérisation pour l'insecticide HARVANTA 50SL.

Nettoyage de l'équipement de pulvérisation

Il faut nettoyer à fond le pulvérisateur après avoir pulvérisé l'insecticide HARVANTA 50SL et avant d'utiliser l'appareil pour toute autre application.

APPLICATION TERRESTRE

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre petit de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 cm ou moins au dessus de la culture ou du sol.

Tout appareil d'application par voie terrestre doit être bien entretenu et calibré à l'aide de supports de pulvérisation appropriés. Utiliser les gouttelettes les plus grosses possibles qui permettent une lutte antiparasitaire efficace. Utiliser un pulvérisateur à rampe et à buses muni de buses, de pastilles et de tamis appropriés et réglé pour garantir une distribution et une couverture optimales de pulvérisation à des pressions de service appropriées. Utiliser des buses qui produisent peu de fines gouttelettes de pulvérisation. Ne pas dépasser une pression de pulvérisation de 205 kPa (30 psi), sauf si le fabricant des buses réduisant la dérive l'exige. Les pulvérisateurs doivent être réglés afin que la position des pastilles de buses soit d'au moins 46 cm (18 pouces) au-dessus de la culture. Lors de la pulvérisation, prendre note que les chevauchements et les vitesses d'avancement plus lentes qui se produisent en démarrant ou en arrêtant l'appareil ou en effectuant un virage, peuvent libérer des doses de pulvérisation plus élevées.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet directement au-dessus des plantes à traiter. Couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur aux extrémités des rangs et aux rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 kilomètres à l'heure dans le site de traitement, comme déterminé à l'extérieur de ce site, au côté exposé au vent.

CHIMIGATION

L'insecticide HARVANTA 50SL peut être appliqué à l'aide d'un système d'irrigation par aspersion fixe qui appliquera l'eau uniformément et dans les limites d'un périmètre fermé de digues. Ne pas appliquer ce produit en utilisant un autre type de système d'irrigation. Les systèmes d'arrosage qui fournissent un faible coefficient d'uniformité, notamment certains systèmes de distribution de l'eau, ne sont pas recommandés. Une distribution non uniforme de l'eau traitée peut réduire l'efficacité ou entraîner la présence de résidus illégaux de pesticides sur la culture. Il est essentiel de calibrer correctement le système de chimigation pour obtenir le taux par hectare voulu de manière uniforme et réduire le plus possible le temps de lavage. Si vous avez des questions sur le calibrage, contactez le fabricant de l'équipement ou un spécialiste.

Équipement requis :

- Le système doit contenir un espace d'air, ou un dispositif anti-refoulement approuvé, ou un clapet antiretour fonctionnel approuvé, une soupape de sûreté à vide (y compris un orifice d'inspection), et un drain à basse pression situé de façon appropriée sur la canalisation d'irrigation pour empêcher la contamination de la source d'eau par le refoulement, à moins que l'eau ne provienne d'une source autonome artificielle sur un terrain privé.
- La canalisation d'injection du pesticide doit contenir un clapet antiretour ou une vanne unidirectionnelle fonctionnelle, automatique et à fermeture rapide, afin d'empêcher le reflux du fluide vers la pompe d'injection. Un système de confinement secondaire autour de la zone de l'orifice d'injection doit être mis en place.
- La canalisation d'injection de pesticides doit aussi contenir une vanne fonctionnelle, normalement fermée, située du côté de l'entrée du système d'injection, afin d'éviter que le fluide ne soit retiré du réservoir d'alimentation lorsque le système d'irrigation est arrêté automatiquement ou manuellement.
- Le système doit contenir des commandes d'interverrouillage fonctionnelles pour arrêter automatiquement l'injection de pesticides lorsque la pression de l'eau baisse ou que le débit de l'eau s'arrête. Sinon, en l'absence d'un tel système automatique, la procédure d'injection doit être surveillée en permanence par un opérateur capable d'arrêter manuellement l'injection de pesticides dans les mêmes circonstances.
- Les systèmes doivent utiliser un dispositif de dosage, tel qu'une pompe d'injection à déplacement positif (ou un débitmètre sur éjecteur) efficacement conçu et compatible avec les pesticides et pouvant être équipé d'un verrouillage du système.
- Le réservoir contenant le mélange insecticide doit être exempt de rouille, d'engrais, de sédiments et de matières étrangères, et équipé d'une crêpine en ligne située entre le réservoir et le point d'injection.
- Pour assurer un mélange uniforme de l'insecticide dans la conduite d'eau, injectez le mélange au centre du diamètre du tuyau ou juste en amont d'un coude ou d'un té dans la conduite d'irrigation afin que la turbulence créée à ces endroits aide au mélange. Le point d'injection doit être situé après tous les dispositifs anti-refoulement de la conduite d'eau, sauf si l'eau provient d'une source autonome artificielle située sur un terrain privé.

Précautions

- NE PAS connecter un système d'irrigation utilisé pour l'application de pesticides à un système d'eau public à moins d'avoir les dispositifs de sécurité requis pour les systèmes d'eau publics en place. Se renseigner sur les règlements pertinents en vigueur dans votre région et les respecter.
- Une personne connaissant le système de chimigation et responsable de son fonctionnement, ou sous la supervision de la personne responsable, doit faire fonctionner le système et l'arrêter pour effectuer les réglages nécessaires en cas de besoin.
- NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent entraîne une distribution non uniforme ou favorise la dérive au-delà de la zone à traiter.
- NE PAS appliquer par chimigation si la zone à traiter se trouve à moins de 100 mètres d'une zone résidentielle ou d'un parc.
- NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification fine prescrite par l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Les applications doivent être effectuées SANS l'utilisation de pistolets d'arrosage.
- NE PAS permettre au jet de dépasser la surface du lit fermé.

APPLICATION PAR VOIE AERIENNE

Application par voie aérienne: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 kilomètres à l'heure à hauteur de vol au-dessus du site de traitement. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre petit de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la longueur occupée par les buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités spécifiées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucune instruction d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, ce produit ne peut être utilisé, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - *Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes de protection ou un masque facial résistant aux produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions recommandées à l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel sur le chantier doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être régulièrement décontaminés.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 877-706-4640 Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Appliquer la dose spécifiée dans un volume de pulvérisation d'au moins 50 litres par hectare.

Zones tampons de pulvérisation:

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour les utilisations avec du matériel d'application portatif autorisé sur cette étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure la plus rapprochée en aval du vent des habitats d'eau douce sensibles (tels que les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) ou des habitats marins ou estuariens sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection de :			
		Profondeur de l'habitat d'eau douce :	Profondeur des habitats estuariens/marins :	Inférieur à 1 m	Supérieur à 1 m
Pulvérisateur agricole	Légumes-feuilles, légumes-tiges et légumes fleurs du genre <i>Brassica</i> , légumes-fruits, cucurbitacées, légumes-tubercules et légumes-cormes	1	0	1	0
	Baies et petits fruits, y compris les raisins et canneberge et les plantes ornementales à l'extérieur	1	1	1	1
Chimigation	Canneberge		1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Fruits à pépins, noix, fruits à noyau, baies et petits fruits, raisins, canneberge, plantes ornementales d'extérieur	Premier stade de croissance	3	1	2
		Dernier stade de croissance	2	1	1
Par voie aérienne	Légumes-feuilles, légumes-tiges et légumes fleurs du genre <i>Brassica</i> , légumes-fruits, cucurbitacées, légumes-tubercules et légumes-cormes	Voilure fixe ou Voilure tournante	1	0	0

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée

sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons de pulvérisation pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant à la Calculatrice de zone tampon de pulvérisation sur la partie Pesticides du site Web Canada.ca.

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Fruits à pépins (groupe de culture 11-09)*	Carpocapse de la pomme Tordeuse à bandes obliques Enrouleuse trilignée Tordeuse orientale du pêcher Thrips des petits fruits (répression) Mouche de la pomme (répression) Charançon de la prune (répression)	1,2 à 1,6 L produit/ha 60 à 80 g p.a/ha	<p>Consignes d'application : Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les cultures. Choisir un volume de pulvérisation approprié à la taille des arbres et à la densité du feuillage. Il est recommandé d'utiliser des volumes de pulvérisation de 935 à 1 870 litres d'eau par hectare. Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs. Appliquer avec un appareil d'application par voie terrestre seulement.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois consécutives dans une période de 30 jours.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois au cours d'une génération unique d'insectes nuisibles sur une culture.</p> <p>Carpocapse de la pomme Effectuer le premier traitement juste avant ou dès le début de l'éclosion des œufs. Surveiller les populations et appliquer à nouveau après 14 jours si nécessaire. Utiliser des pièges à phéromone ainsi que des conseils sur les périodes de pulvérisation en fonction de la méthode degré-jour locale afin de déterminer l'apparition et la prolifération de chaque génération de carpocapse de la pomme. Pour une gestion efficace de la résistance, appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL sur une génération de carpocapse de la pomme avant de l'utiliser en alternance avec un insecticide ayant un mode d'action différent (n'appartenant pas au groupe 28) sur la prochaine génération.</p> <p>Tordeuse à bandes obliques et enrouleuse trilignée Appliquer lorsque les larves hivernantes deviennent actives. Peut également être utilisé plus tard dans la saison de végétation ou juste avant l'éclosion des œufs.</p>

			<p>Restrictions :</p> <p>Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture par année. L'intervalle minimal entre les traitements est de 14 jours.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 4,8 litres d'insecticide HARVANTA 50SL par hectare par année (240 g p.a /ha/année).</p> <p>Délai d'attente avant la récolte (DAAR) – 7 jours</p> <p>Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture.</p>
<p>*Pomme; azerole; pommette; cenelle; nèfle; poire; poire asiatique; coing; coing de Chine; coing du Japon; tejocote; cultivars et les variétés et/ou les hybrides de ces denrées.</p>			

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Noix (groupe de culture 1 4-11)*	Petite mineuse du pêcher Mouche des brous du noyer Tordeuse à bandes obliques enrouluse trilignée Tordeuse orientale du pêcher	1,2 à 1,6 L produit/ha 60 à 80 g p.a /ha	<p>Consignes d'application : Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les cultures. Choisir un volume de pulvérisation approprié à la taille des arbres et à la densité du feuillage. Il est recommandé d'utiliser des volumes de pulvérisation de 935 à 1 870 litres d'eau par hectare. Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs. Appliquer avec un appareil d'application par voie terrestre seulement.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois consécutives dans une période de 30 jours.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois au cours d'une génération unique d'insectes nuisibles sur une culture.</p> <p>Carpocapse de la pomme Effectuer le premier traitement juste avant</p>

Carpocapse de la pomme	1,6 L produit/ha 80 g p.a./ha	ou dès le début de l'éclosion des œufs. Surveiller les populations et appliquer à nouveau après 14 jours si nécessaire. Utiliser des pièges à phéromone ainsi que des conseils sur les périodes de pulvérisation en fonction de la méthode degré-jour locale afin de déterminer l'apparition et la prolifération de chaque génération de carpocapse de la pomme. Pour une gestion efficace de la résistance, appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL sur une génération de carpocapse de la pomme avant de l'utiliser en alternance avec un insecticide ayant un mode d'action différent (n'appartenant pas au groupe 28) sur la prochaine génération.
		Tordeuse à bandes obliques et enrouleuse trilignée Appliquer lorsque les larves hivernantes deviennent actives. Peut également être utilisé plus tard dans la saison de végétation ou juste avant l'éclosion des œufs.
		Petite mineuse du pêcher Utiliser la dose la plus élevée en cas d'infestations fortes et en cas d'application sur les générations hivernantes. Les applications sur les générations estivales devraient être planifiées au cours des périodes de la ponte des œufs.

Restrictions :

Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture par année. L'intervalle minimal entre les traitements est de 14 jours.

Ne pas appliquer plus de 4,8 litres d'insecticide HARVANTA 50SL par hectare par année (240 g p.a /ha/année).

Délai d'attente avant la récolte (DAAR) – 30 jours

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas. Lorsque les abeilles domestiques sont utilisées pour les services de pollinisation, NE PAS appliquer pendant la période de floraison des cultures

*Amandier; hêtre; chêne à gros fruits; noyer cendré; châtaignier; châtaignier de chinquapin; ginkgo; noisetier; noyer du japon; caryer; marronnier du japon; araucaria du chili; pacanier; pin pignon du Colorado; noyer noir; noyer commun; xanthoceras à feuilles de sorbier; variétés, cultivars et/ou hybrides de ces denrées.

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Fruits à noyau (groupe de culture 1 2-09)*	<p>Tordeuse à bandes obliques Enrouleuse trilignée Tortrix purpurin (répression) Tordeuse orientale du pêcher Petite mineuse du pêcher Mouche des brous du noyer Trypète occidentale des cerises Drosophile à ailes tachetées Thrips des petits fruits (répression) Charançon de la prune (répression)</p>	<p>1,2 à 1,6 L produit/ha 60 à 80 g p.a /ha</p>	<p>Consignes d'application : Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les cultures. Choisir un volume de pulvérisation approprié à la taille des arbres et à la densité du feuillage. Il est recommandé d'utiliser des volumes de pulvérisation de 935 à 1 870 litres d'eau par hectare. Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs. Appliquer avec un appareil d'application par voie terrestre seulement.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois consécutives dans une période de 30 jours.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois au cours d'une génération unique d'insectes nuisibles sur une culture.</p> <p>Tordeuse à bandes obliques et enrouleuse trilignée Appliquer lorsque les larves hivernantes deviennent actives. Peut également être utilisé plus tard dans la saison de végétation ou juste avant l'éclosion des œufs.</p> <p>Petite mineuse du pêcher Utiliser la dose la plus élevée en cas d'infestations fortes et en cas d'application sur les générations hivernantes. Les applications sur les générations estivales devraient être planifiées au cours des périodes de la ponte des œufs.</p> <p>Thrips des petits fruits Appliquer au premier signe d'alimentation active.</p> <p>Trypète occidentale des cerises et drosophile à ailes tachetées Utiliser les méthodes de degrés-jours pour déterminer le moment de l'application. Répéter les applications à intervalles de 7 jours en fonction des conditions météorologiques.</p> <p>Restrictions : Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture par année. L'intervalle minimal entre les traitements est de 7 jours. Ne pas appliquer plus de 4,8 litres d'insecticide HARVANTA 50SL par hectare par année (240 g p.a /ha/année). Délai d'attente avant la récolte (DAAR) – 7 jours. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne TOXIQUE pour les abeilles. NE PAS appliquer pendant la période de floraison de la culture</p>

*Abricot; abricot du Japon; cerise tardive; cerise de Nankin; cerise douce; cerise acide; jujube; nectarine; pêche; prune; prune d'Amérique; prune maritime; prune noire du Canada; prune myrobolan; prune Chickasaw; prune de Damas; prune japonaise; prune Klamath; prune à prunéaux; prucot; prunelle; cultivars et les variétés et/ou les hybrides de ces denrées.

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Légumes-feuilles (Groupe de culture 4-13)*	Légionnaire de la betterave Légionnaire Bertha Fausse-arpenteuse du chou Fausse-teigne des crucifères	0,8 à 1,2 L produit/ha 40 à 60 g p.a /ha	<p>Consignes d'application : Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les cultures. Appliquer avec un équipement d'application terrestre ou aérienne. Des volumes de pulvérisation de 200 à 1000 litres d'eau par hectare sont recommandés pour l'application au sol. Un volume de pulvérisation minimal de 50 litres d'eau par hectare est recommandé pour l'application aérienne (groupe de culture 4-13, légumes-feuilles seulement). Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs.</p>
Légumes-tiges et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i> (Groupe de culture 5-13)**	Mineuse des feuilles (espèce <i>Liriomyza</i>) Thrips des petits fruits (répression) Aleoerde (répression) Altise à tête rouge (Groupe de culture 4-13 Légumes-feuilles seulement)	1,2 L produit/ha 60 g p.a /ha	<p>Ne pas effectuer une application foliaire d'insecticide HARVANTA 50SL après une application d'un insecticide du groupe 28 dans un sillon, au sol, dans une transplantation ou dans un traitement de semences.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois consécutives dans une période de 30 jours</p> <p>Fausse-teigne des crucifères Pour une gestion efficace de la résistance, ne pas appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL sur les générations successives de fausses-teignes des crucifères ni plus de deux fois au sein d'une seule génération ou dans une période de 30 jours. Il convient d'effectuer le traitement sur la prochaine génération de fausses-teignes des crucifères avec un insecticide n'appartenant pas au groupe 28.</p> <p>Restrictions : Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture par année. L'intervalle minimal entre les traitements est de 7 jours. Ne pas appliquer plus de 3,6 litres d'insecticide HARVANTA 50SL par hectare par année (180 g p.a /ha/année). Délai d'attente avant la récolte (DAAR) – 1 jour</p>

* Amarante tricolore; amarante; roquette; aster des Indes; bident poilu; rapini; brocoli chinois; moutarde d'Abyssinie; chou à grosses côtes; caya blanc; cham-chwi; cham-na-mul; cerfeuil, feuille fraîche; chou pak- choï; chipilín; chrysanthème des jardins; coriandre, feuille fraîche; chou cavalier; mâche; cosmos; cresson alénois; cresson de terre; pissenlit; dang-gwi; aneth, feuille fraîche; oseille; dol-nam-mul; ebolo; endive; scarole; grasse; foo yip; chénopode Bon-Henri; chou à faucher; chénopode de Berlandier; jute, feuille; chou frisé; laitue amère; laitue pommée; laitue frisée; maca; mizuna; feuille de moutarde; arroche; persil, feuille fraîche; plantain lancéolé; primevère des jardins; pourpier potager; pourpier d'hiver; radicchio; radis, feuille; colza, feuille; roquette sauvage; bourse-à-pasteur; épinard; baselle; épinard de Nouvelle-Zélande; chénopode géant; bette à cardes; calalou; navet, feuille; herbe-le-rail; watercress; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées

**Brocoli; chou de Bruxelles; chou pommé; chou pé-tsaï; chou-fleur; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Légumes-fruits (groupe de culture 8-09)*	Doryphore de la pomme de terre	0,4 à 0,8 L produit/ha 20 à 40 g p.a /ha	<p>Consignes d'application : Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les cultures. Appliquer avec un équipement d'application terrestre ou aérienne. Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs.</p> <p>Ne pas effectuer une application foliaire d'insecticide HARVANTA 50SL après une application d'un insecticide du groupe 28 dans un sillon, au sol, dans une transplantation ou dans un traitement de semences.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois consécutives dans une période de 30 jours</p> <p>Pour le doryphore de la pomme de terre: utiliser la dose d'application la plus élevée sous une forte pression de ravageur et / ou en présence de larves ou d'adultes plus gros.</p> <p>Restrictions :</p> <p>Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture par année. L'intervalle minimal entre les traitements est de 7 jours.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 3,6 litres d'insecticide HARVANTA 50SL par hectare par année (180 g p.a /ha/année).</p> <p>Délai d'attente avant la récolte (DAAR) – 1 jour</p> <p>Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas. Lorsque les abeilles domestiques sont utilisées pour les services de pollinisation, NE PAS appliquer pendant la période de floraison des cultures</p>
	Légionnaire de la betterave	0,8 à 1,2 L produit/ha	
	Légionnaire Bertha	40 à 60 g p.a /ha	
	Fausse-arpenteuse du chou		
	Légionnaire d'automne		
	Mineuse des feuilles (espèce Liriomyza)	1,2 L produit/ha	
	Thrips des petits fruits (répression)	60 g p.a./ha	
	Aleurode (répression)		
	Aubergine d'Afrique; poivron; tomate groseille; aubergine; morelle scabre; baie de goji; cerise de terre; bicorné; okra; fausse aubergine; pépino; piment autre que le poivron; aubergine écarlate; morelle réfléchie; tomatille; tomate; les cultivars et les variétés et/ou les hybrides de ces denrées.		

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Cucurbitacées (groupe de culture 9)*	Légionnaire de la betterave Légionnaire Bertha Fausse-arpenteuse du chou	0,8 à 1,2 L produit/ha 40 à 60 g p.a /ha	<p>Consignes d'application : Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les cultures. Appliquer avec un équipement d'application terrestre ou aérienne. Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs.</p>
	Mineuse des feuilles (espèce <i>Liriomyza</i>) Thrips des petits fruits (répression) Thrips de l'oignon (répression) Aleurode (répression) Coléoptère du concombre (répression)	1,2 L produit/ha 60 g p.a./ha	<p>Ne pas effectuer une application foliaire d'insecticide HARVANTA 50SL après une application d'un insecticide du groupe 28 dans un sillon, au sol, dans une transplantation ou dans un traitement de semences.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de 2 fois consécutives dans une période de 30 jours.</p> <p>Restrictions : Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture par année. L'intervalle minimal entre les traitements est de 7 jours. Ne pas appliquer plus de 3,6 litres d'insecticide HARVANTA 50SL par hectare par année (180 g p.a/ha/année).</p> <p>TOXIQUE pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications seulement EN SOIRÉE APRÈS QUE LES PÉTALES DE FLEURS SOIENT FERMÉS</p>

*Courge cireuse; pastèque à confire; concombre; concombre des Antilles; gourde comestible (y compris la gourde hyotan, la courge-bouteille, la gourde hechima et l'okra chinois); Momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants); melon véritable (hybrides et/ou cultivars de *Cucumis mélo* y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus); citrouille; courge d'été (y compris la courge à cou-tors, le pâtiisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette); courge d'hiver (y compris la courge musquée, le giraumon, la courge Hubbard, la courge poivrée et la courge spaghetti); pastèque (hybrides et/ou variétés d'espèces de *Citrullus lanatus*).

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes	Dose	Instructions
Canneberge	Ver des canneberges (<i>Dasineura oxyccana</i>) (répression)	1,6 L de produit/ha 80 g i.a. /ha	<p>Instructions d'application - pulvérisation à la rampe et au sol Commencez les applications lorsque les seuils de traitement ont été atteints. Une couverture complète est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture adéquate du feuillage (200-1000 l/ha selon l'équipement).</p>
	Tordeuse des canneberges	1,6 L de produit/ha 80 g p.a. /ha	<p>Instructions pour l'application - chimigation (arroseurs fixes) Commencez les applications lorsque les seuils de traitement ont été atteints. Une couverture complète est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. Appliquer dans un volume de pulvérisation minimum de 3000 l/ha.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou tout autre insecticide du groupe 28 de façon consécutive plus de 2 fois au cours d'une période de 30 jours.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou un autre insecticide du groupe 28 plus de 2 fois au cours d'une même génération d'insectes nuisibles sur une culture.</p> <p>Restrictions : Ne faites pas plus de 3 applications par culture et par an. Attendre au moins 5 jours entre chaque traitement. Ne pas appliquer plus de 4,8 litres d'insecticide HARVANTA 50SL par hectare et par an (240 g i.a./ha/an). Délai de pré-récolte (DPR) - 1 jour. Ne pas appliquer par voie aérienne.</p> <p>Toxique pour les abeilles. Éviter l'application pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison, limitez les applications au soir lorsque la plupart des abeilles ne butinent pas. Lorsqu'on utilise des services de pollinisation par abeilles, ne pas appliquer pendant la période de floraison de la culture.</p>

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Raisins	Tordeuse de la vigne, Drosophile à ailes tachetées, Tortrix purpurin (répression), Thrips des petits fruits (répression)	1,2 L à 1,6 L produit/ha 60 g – 80 g p.a. /ha	<p>Consignes d'application :</p> <p>Peut être utilisé sur tous les types de raisins (vin, raisins de table, raisins secs et jus). Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les plantes.</p> <p>Sélectionner un volume de pulvérisation approprié à la densité du feuillage. Il est recommandé d'utiliser des volumes de pulvérisation de 935 à 1 400 litres d'eau par hectare. Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs. Appliquer avec un équipement d'application terrestre seulement.</p> <p>Éviter d'appliquer l'insecticide HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de deux fois consécutives au cours d'une période de 30 jours.</p> <p>Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas. Lorsque les abeilles domestiques sont utilisées pour les services de pollinisation, NE PAS appliquer pendant la période de floraison des cultures.</p>
	Altise à tête rouge	1,2 L produit/ha 60 g p.a./ha	

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Baies et petits fruits Sous-groupe de cultures 13-07A des mûres et framboises‡ Sous-groupe de cultures 13-07B des petits fruits des genres <i>Ribes</i> , <i>Sambucus</i> et <i>Vaccinium</i> Sous-groupe de cultures 13-07E des petits fruits de plantes grimpantes, sauf les raisins Sous-groupe de cultures 13-07G des petits fruits de plantes naines‡‡	Drosophile à ailes tachetées, Tortrix purpurin (répression), Thrips des petits fruits (répression)	1,2 L à 1,6 L produit/ha 60 g – 80 g p.a. /ha	<p>Consignes d'application : Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les plantes. Sélectionner un volume de pulvérisation approprié à la densité du feuillage. Il est recommandé d'utiliser des volumes de pulvérisation de 200 à 1 400 litres d'eau par hectare. Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs. Appliquer avec un équipement d'application terrestre seulement.</p> <p>Éviter d'appliquer l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de deux fois consécutives cours d'une période de 30 jours.</p>
	Altise à tête rouge	1,2 L produit/ha 60 g p.a./ha	Éviter d'appliquer l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de deux fois au cours d'une génération unique d'insectes nuisibles sur une culture.
			<p>Thrips des petits fruits : Appliquer si les populations excèdent le seuil de nuisibilité.</p> <p>Drosophile à ailes tachetées : Utiliser les méthodes de degrés-jours pour déterminer le moment de l'application. Répéter les applications à intervalles de 5 jours au besoin.</p> <p>Altise à tête rouge : Appliquer à titre préventif ou au premier signe de présence de ravageurs.</p>
			<p>Restrictions : Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture par année. L'intervalle minimal entre les traitements est de 5 jours.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 4,8 litres d'INSECTICIDE HARVANTA 50SL par hectare par année (240 g p.a./ha/année).</p> <p>Délai d'attente avant la récolte (DAAR) – 1 jour.</p> <p>Ne pas appliquer par voie aérienne.</p> <p>Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas. Lorsque les abeilles domestiques sont utilisées pour les services de pollinisation, NE PAS appliquer pendant la période de floraison des cultures.</p>

‡Sous-groupe 13-07A des mûres : (y compris les nombreux cultivars, variétés et/ou hybrides connus en anglais SOUS des noms tels que Andean blackberry, arctic blackberry, bingleberry, black satin berry, boysenberry, brombeere, California blackberry, Chesterberry, Cherokee blackberry, Cheyenne blackberry, common blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry, Dirksen thornless berry, evergreen blackberry, Himalayaberry, hullberry, lavacaberry, loganberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, mora, mures deronce, nectarberry, Northern dewberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenalberry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, Southern dewberry, tayberry, youngberry et zarzamora): Mûre; framboise, noire et rouge; framboise sauvage; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures

‡‡Sous-groupe 13-07B des petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* : Aronie; bleuet; bleuet en corymbe; bleuet nain; gadelle odorante; goyave du Chili; pimbina; cassis noir; gadelle rouge; baie de sureau; baie d'épine-vinette commune; groseille à maquereau; camerise; baie de gaylussaquier; casseille; amélanche; airelle rouge; gadelle indigène; baie de salal; argouse; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures

Sous-groupe 13-07E des petits fruits de plantes grimpantes, sauf le raisin : Raisin de vigne de l'Amour; groseille à maquereau; kiwi; kiwi de Sibérie; fruit de passiflore purpurine; fruit de schizandre; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures

‡‡Sous-groupe 13-07G des petits fruits de plantes naines : Raisin d'ours; myrtille; bleuet nain; chicouté; canneberge; airelle rouge; fruit de kunzea; pain de perdrix; fraise; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes nuisibles	Dose	Consignes
Légumes-tubercules et légumes-cormes (sous-groupe de culture 1C) *	Doryphore de la pomme de terre	0,4 à 0,8 L produit/ha 20 à 40 g p.a./ha	Consignes d'application : Pour obtenir de meilleurs résultats, recouvrir intégralement les plantes. Appliquer avec un équipement d'application terrestre ou aérienne. Utiliser la plus forte dose dans le cas de pression élevée des ravageurs. Ne pas effectuer une application foliaire d'INSECTICIDE HARVANTA 50SL après une application d'un insecticide du groupe 28 dans un sillon, au sol, dans une transplantation ou dans le traitement de semences. Éviter d'appliquer l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de deux fois consécutives au cours d'une période de 30 jours.
	Fausse arpenteuse du chou, Légionnaire de la betterave, Légionnaire bertha, Légionnaire d'automne, Psylle de la pomme de terre (répression)	0,8 L à 1,2 L produit/ha 40 à 60 g p.a./ha	Pour le doryphore de la pomme de terre: utiliser la dose d'application la plus élevée sous une forte pression de ravageur et / ou en présence de larves ou d'adultes plus gros.
Restrictions : Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture par année. L'intervalle minimal entre les traitements est de 5 jours. Ne pas appliquer plus de 3,6 litres d'INSECTICIDE HARVANTA 50SL par hectare par année (180 g p.a./ha/année). Délai d'attente avant la récolte (DAAR) – 7 jours.			
* Marante; crosne du Japon; topinambour; canna comestible; souchet comestible; taro; pomme de terre; patate douce; igname			

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR UN USAGE SPÉCIAL :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que ISK Biosciences Corporation et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager ISK Biosciences Corporation de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous

MODE D'EMPLOI			
Culture	Insectes	Dose	Instructions
Plantes ornementales d'extérieur * (sauf les conifères)	Altise à tête rouge (<i>Systema frontalis</i>) (répression)	0,8 L produit/ha 40 g p.a./ha	<p>Instructions d'application : Une couverture complète est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. Utiliser un équipement d'application terrestre seulement. Des volumes de pulvérisation de 935 à 1400 litres d'eau par hectare sont recommandés. Le volume maximal doit être utilisé lorsque le feuillage de la plante est dense. Appliquer dès les premiers signes de présence du ravageur.</p> <p>Éviter d'appliquer l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL ou les autres insecticides du groupe 28 plus de deux fois consécutives au cours d'une période de 30 jours.</p> <p>Restrictions : Ne pas effectuer plus de 6 applications de l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL par an. L'intervalle minimal entre les traitements est de 5 jours. Ne pas appliquer plus de 4,8 litres de l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL par hectare et par année (240 g m.a./ha/année).</p> <p>Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison des cultures. Si des applications doivent être effectuées pendant la période de floraison des cultures, limiter les applications au soir, lorsque la plupart des abeilles ne butinent pas.</p>
MISE EN GARDE : En raison du grand nombre d'espèces, de variétés et de cultivars de plantes ornementales, il est impossible de tester la tolérance de chaque espèce végétale à l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL. L'utilisateur doit tester la sensibilité d'un petit nombre de plantes avant d'envisager une application sur l'ensemble de la culture. Ne pas appliquer sur les plantes ornementales si une réaction négative ou défavorable de la culture est observée, ou si aucun test de sensibilité n'a été effectué.			

Culture	Insectes	Dose	Instructions
Poivrons de serre	Charançon du poivron (<i>Anthonomus eugenii</i>) (répression)	1,2 à 2,0 L produit/ha 60 à 100 g p.a./ha	<p>Instructions d'application : Une couverture complète est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. Appliquer dès les premiers signes de pression parasitaire. Appliquer un volume suffisant dès les premiers signes de pression parasitaire pour assurer une bonne couverture, jusqu'à 1000 L/ha. Le volume maximal doit être utilisé lorsque le feuillage de la plante est dense. Utiliser la dose la plus élevée en cas de forte pression parasitaire.</p> <p>Éviter d'appliquer l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL ou tout autre insecticide du groupe 28 plus de 2 fois consécutives au cours d'une période de 30</p>

			<p>jours. L'INSECTICIDE HARVANTA doit être mélangé en cuve avec un agent tensioactif non ionique (tel que l'Agral 90) conformément aux recommandations de l'étiquette du fabricant.</p> <p>Restrictions:</p> <p>Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture et par an.</p> <p>L'intervalle minimal entre les traitements est de 7 jours.</p> <p>Délai d'attente avant récolte (DAAR) – 0 jour.</p>
Culture	Insectes	Dose	Instructions
Tomate de serre	Fausse-arpenteuse du chou, Légionnaire de la Betterave, Légionnaire Bertha, Légionnaire D'automne	0,8 à 1,2 L produit/ha 40 à 60 g p.a./ha	<p>Directives d'application : Une couverture complète est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. Appliquer dès les premiers signes de pression parasitaire. Appliquer un volume suffisant pour assurer une bonne couverture. Le cas échéant, utiliser la dose la plus élevée en cas de forte pression parasitaire. Éviter d'appliquer l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL ou tout autre insecticide du groupe 28 plus de 2 fois consécutives au cours d'une période de 30 jours.</p> <p>Restrictions:</p> <p>Ne pas effectuer plus de 4 applications par culture et par an.</p> <p>L'intervalle minimal entre les traitements est de 5 jours.</p> <p>Délai d'attente avant récolte (DAAR) – 1 jour.</p>
Culture	Insectes	Dose	Instructions
Plantes ornementales de serre* (y compris les fleurs coupées, les vivaces et les annuelles.)	Thrips des petits fruits (répression), Thrips de l'oignon (répression)	1,2 à 1,6 L produit/ha 60 à 80 g p.a./ha	<p>Directives d'application : Appliquer dès les premiers signes de pression parasitaire. Une couverture complète est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. Appliquer en pulvérisation foliaire dans un volume suffisant pour assurer une bonne couverture, jusqu'à 1000 L/ha. Le volume maximal doit être utilisé lorsque le feuillage de la plante est dense. Utiliser la dose la plus élevée en cas de forte pression parasitaire.</p> <p>Éviter d'appliquer l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL ou tout autre insecticide du groupe 28 plus de 2 fois consécutives au cours d'une période de 30 jours.</p> <p>Restrictions:</p> <p>Ne pas effectuer plus de 5 applications par culture.</p> <p>L'intervalle minimal entre les traitements est de 7 jours.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 6 litres d'insecticide HARVANTA 50SL par hectare et par culture (300 g m.a./ha/culture).</p>

* Les espèces et variétés ornementales peuvent varier dans leur tolérance aux produits antiparasitaires. La première utilisation de l'INSECTICIDE HARVANTA 50SL doit être limitée à une petite surface de chaque variété afin de tester une éventuelle phytotoxicité avant de procéder à des applications à grande échelle. Plantes ornementales de serre qui peuvent être déplacées à l'extérieur : Ne PAS appliquer pendant la période de floraison si les cultures doivent être déplacées à l'extérieur tandis que les fleurs pulvérisées restent sur la plante. La restriction ne s'applique pas aux conifères à feuilles persistantes et aux graminées ornementales.

Culture	Insectes	Dose	Instructions
Concombres de serre	Chrysomèle du concombre (y compris rayée et maculée)	1,2 L produit/ha 60 g p.a./ha	<p>Directives d'application : Une couverture complète est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats.</p> <p>Appliquer un volume suffisant pour assurer une bonne couverture, jusqu'à 1 000 L/ha. Le volume maximal doit être utilisé lorsque le feuillage végétal est dense.</p> <p>Il faut éviter d'appliquer l'INSECTICIDE CYCLANILIPROLE 50SL ou autre insecticide du groupe 28 de façon consécutive plus de 2 fois dans une période de 30 jours.</p> <p>L'INSECTICIDE CYCLANILIPROLE 50SL peut être mélangé en réservoir avec un surfactant méthylique d'huile de graines à 0,025 % à 0,1 % v/v.</p> <p>Restrictions : Faire au plus 5 applications par cycle de culture. L'intervalle minimal entre les traitements est de 7 jours. Intervalle préalable à la récolte (IPR) – 0 jour.</p>
Laitue de serre	fausse-arpenteuse du chou, Noctuelle de la betterave, légionnaire bertha	0,8 à 1,2 L produit/ha 40 à 60 g p.a./ha	<p>Directives d'application : Une couverture complète est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats.</p> <p>Appliquer un volume suffisant pour assurer une bonne couverture, jusqu'à 1 000 L/ha. Le volume maximal doit être utilisé lorsque le feuillage végétal est dense.</p> <p>Il faut éviter d'appliquer l'INSECTICIDE CYCLANILIPROLE 50SL ou autre insecticide du groupe 28 de façon consécutive plus de 2 fois dans une période de 30 jours.</p> <p>L'INSECTICIDE CYCLANILIPROLE 50SL peut être mélangé en réservoir avec Agral 90 à 150 mL par 1000 L ou Super Spreader à 60 mL par 379 L de solution de pulvérisation.</p> <p>Restrictions : Faire au plus 3 applications par année avec une application totale maximale de 180 g a.i./ha/an. L'intervalle minimal entre les traitements est de 7 jours. Intervalle préalable à la récolte : NE PAS</p>

			récolter la laitue dans un délai de 1 jour suivant l'application.
--	--	--	---

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.